



Après les avoir dédiées aux sujets, aux sources, à la guerre et à la paix, aux espaces, à la justice puis à l'étranger, l'Institut des hautes études internationales consacre ses *Grandes pages* annuelles de la doctrine internationaliste à l'illicite. Selon un principe bien établi, docteurs, doctorants et professeurs de l'IHEI ou rattachés à lui ont joint leurs efforts et cultivé leurs affinités personnelles pour jeter un regard rétrospectif sur la manière dont les pères fondateurs et les grands auteurs du droit international ont abordé certaines questions essentielles posées, hier comme aujourd'hui, tant à l'appréhension même du concept d'illicite qu'à ses différents régimes.

De Hart à Ago ou Reuter, d'Anzilotti à R.-J. Dupuy, de Scelle à Rosenstock ou De Visscher, sont abordés des thèmes aussi divers que la notion de crime international, les enjeux des règles sur la responsabilité, les contre-mesures ou encore l'internationalisation du comportement de l'Etat d'accueil vis-à-vis d'investisseurs étrangers. Ces pages, tantôt célèbres tantôt mal connues, sont au cœur de cette nouvelle rencontre de l'Institut des hautes études internationales de Paris.

Information :

Les pauses-café et le cocktail auront lieu à la bibliothèque de l'IHEI (1^{er} étage, escalier M).

Inscription :

Marine Bollack
IHEI- Université Panthéon-Assas
12, place du Panthéon - 75005 PARIS

courriel : marine.bollack@u-paris2.fr

tél : 33 1 44 41 55 52

fax : 33 1 44 41 55 49

site internet : www.ihei.fr

JOURNÉE D'ÉTUDES DE L'IHEI

GRANDES PAGES
DU DROIT INTERNATIONAL

7^{ème} journée
L'ILLICITE

Vendredi 6 mars 2020

Salle des Conseils
2^e étage, escalier M

Université Panthéon-Assas

12, place du Panthéon
75005 Paris

LE CONCEPT D'ILLICITE

Présidence : Charles LEBEN, ancien directeur de l'IHEI, professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

- 9 h 30 : Ouverture par Charles LEBEN
- 9 h 40 : Carlo SANTULLI, directeur de l'IHEI,
A quoi bon distinguer norme primaire et secondaire ? (H.L.A. Hart)
- 10 h 05 : Mathilde FRAPPIER, docteur de l'IHEI,
Le fait générateur de la responsabilité : le risque comme alternative à l'illicite (Georges Scelle, Wilfred Jenks)
- 10 h 30 : **Débats et pause-café**
- 11 h 10 : Maryline GRANGE, docteur de l'IHEI, maître de conférences à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne,
L'illicite autorisé dans la pensée internationaliste classique (N. Politis)
- 11 h 35 : Eric WYLER, maître de conférences de l'IHEI,
Paul Reuter : une théorie ou une non-théorie de l'illicite ?
- 12 h 00 : Anne-Marie THEVENOT WERNER, maître de conférences de l'IHEI,
L'"infraction internationale" selon Stefan Glaser
- 12 h 25 : **Débats et déjeuner libre**

LES FIGURES DE L'ILLICITE

Présidence : Jean COMBACAU, ancien directeur de l'IHEI, professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

- 14 h 30 : Andrea GATTINI, professeur à l'Université de Padoue, associé à l'IHEI,
Retour sur les lieux du crime : le 5^{ème} rapport sur la responsabilité internationale de l'Etat de R. Ago (1976)
- 14 h 55 : Hadi AZARI, professeur à l'Université Kharazmi, Téhéran, associé à l'IHEI,
La responsabilité pénale de l'Etat en droit international selon Rosenstock
- 15 h 20 : **Débats et pause-café**
- 16 h 20 : Yves NOUVEL, professeur de l'IHEI,
Le jugement national internationalement illicite vu par Ch. De Visscher
- 16 h 45 : Daphné DREYSSE, docteur de l'IHEI,
L'imputation des faits des particuliers à l'Etat chez Anzilotti
- 17 h 10 : Claire CREPET DAIGREMONT, maître de conférences de l'IHEI,
La responsabilité pour violation du contrat d'Etat dans la sentence Texaco (R.-J. Dupuy)
- 17 h 35 : **Débats**
- 18 h 00 : **Cocktail**